

Colloque ACNUSA/CIDB

« Bruit autour des aéroports: de nouvelles pratiques? »

Le Bourget – 18 mai 2009

Enquête sur le recours au dispositif d'aide financière à l'insonorisation des logements des riverains d'aéroports



Philippe Ayoun

Direction générale de l'Aviation civile



Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

CONTEXTE ET OBJECTIFS

- Grâce à la loi du 31 décembre 1992, les riverains d'aéroports bénéficient d'un dispositif d'aide à l'insonorisation.

Un grand nombre de logements éligibles aux aides n'ont pas encore été insonorisés. Raisons invoquées: l'aspect financier pour les bénéficiaires, le manque d'information, la complexité du dispositif ou les délais.

- **Une enquête DGAC-TNS Sofres pour savoir ce qu'il en est réellement**

- par téléphone auprès de 3 600 riverains des aéroports (Roissy-CDG, Orly, Marseille et Toulouse, Nice, Lyon, Bordeaux, Nantes et Bâle-Mulhouse)

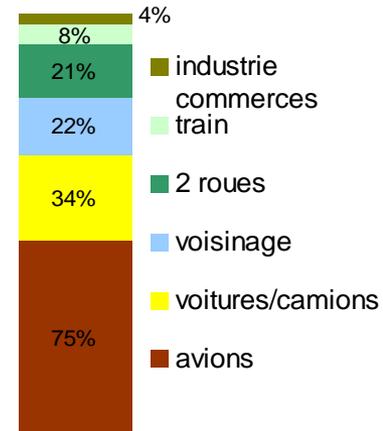
- en face à face.

- **Objectifs** :
 - identifier les motifs pour lesquels des bénéficiaires potentiels d'aides à l'insonorisation n'utilisent pas les facilités offertes
 - identifier les mesures auxquelles ils seraient sensibles (l'expérience des riverains qui ont bénéficié du dispositif).

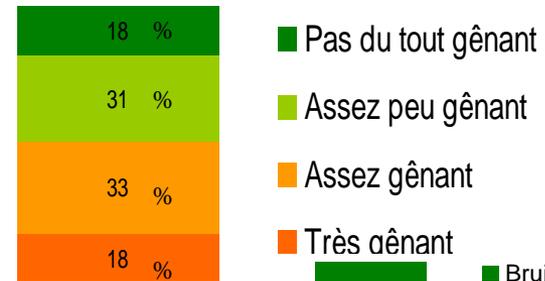
Un comité de pilotage avec l'ACNUSA, ADP, l'UAF et la DGAC

LE BRUIT DES AVIONS: QUELLE IMPORTANCE POUR LES RIVERAINS?

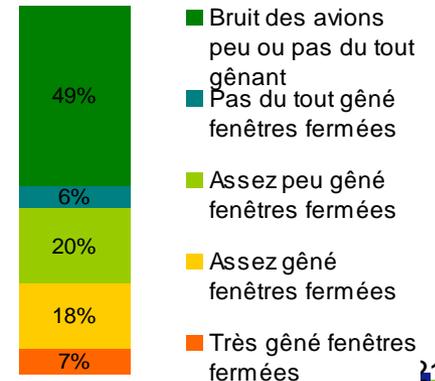
➔ Le trafic aérien constitue la principale source de bruit pour les riverains d'aéroports



➔ 51% des personnes enquêtées se déclarent gênées par les avions



➔ 25% seulement lorsque les fenêtres sont fermées



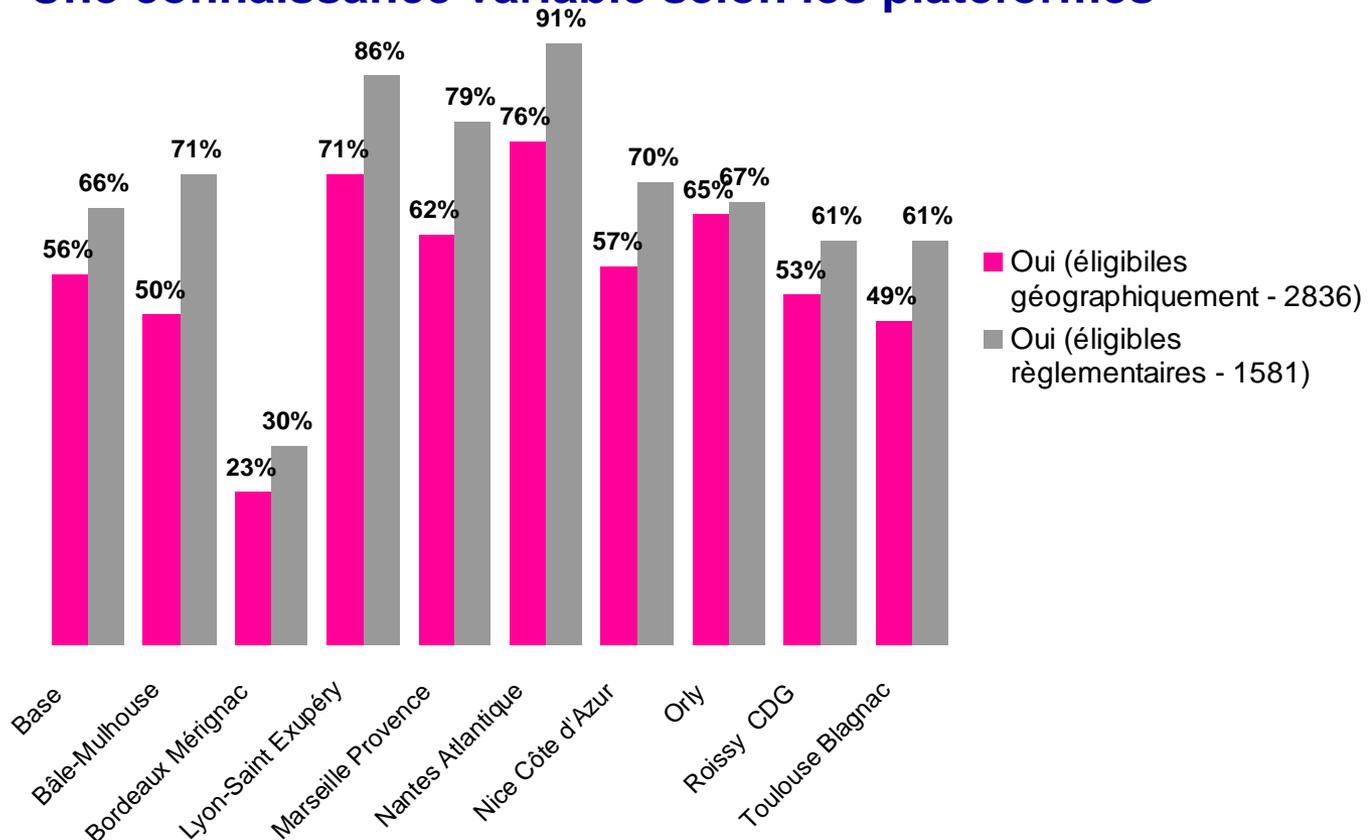
UN DISPOSITIF D'AIDE A L'INSONORISATION BIEN CONNU



66% des riverains connaissent le dispositif, notamment ceux gênés par le bruit, les propriétaires de leur logement et les personnes vivant en maison.

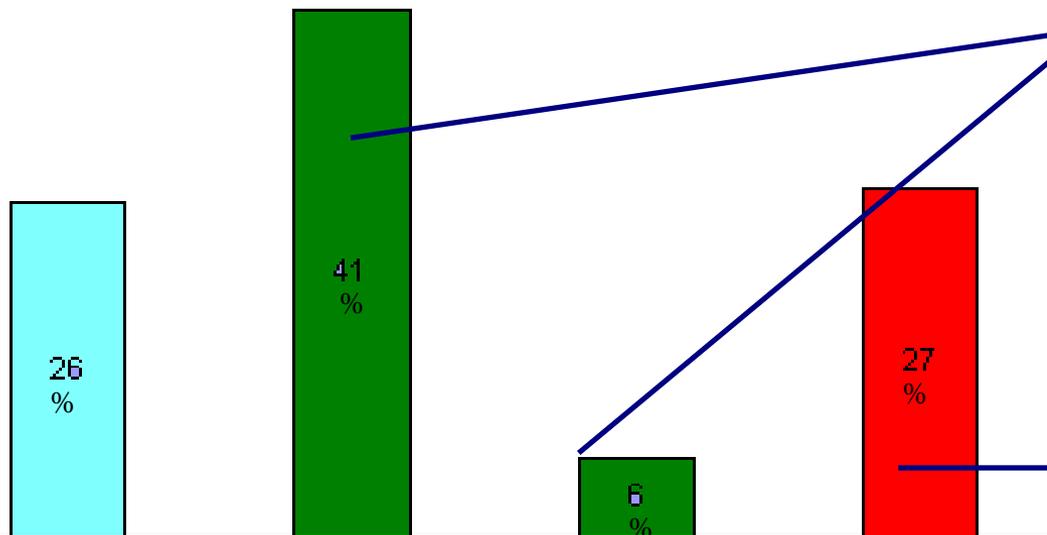


Une connaissance variable selon les plateformes



73% DES LOGEMENTS SONT DEJA INSONORISES (OU EN COURS D'INSONORISATION)

- ➔ 26% ont été insonorisés par les anciens propriétaires/locataires
- ➔ 41% de logements ont été insonorisés par les occupants actuels
6% en cours d'insonorisation
- ➔ 27% des logements ne sont pas insonorisés



54% ont bénéficié de l'aide

Pas d'aide : « Pas au courant » ; « Pas concernés » , « Locataire »

Parmi eux , 42% sont gênés par le bruit

Riverains éligibles au sens réglementaire (1581)

54% des riverains éligibles au sens réglementaire-en cours ou terminés (730)

POUR QUELLE INSONORISATION? POUR QUELLE EFFICACITE?



CARACTERISTIQUES

- 90% des bénéficiaires de l'aide sont propriétaires du logement
- 41% des travaux ont été réalisés depuis – de 4 ans



POUR QUELLE INSONORISATION?

- Fenêtres (99%)
- Portes extérieures (74%)
- Entrées et sorties d'air et de ventilation d'air(49%)



POUR QUELLE EFFICACITE?

- Efficacité totale: 30%
- Efficacité partielle: 61%
- Dans 72% des cas: économies d'énergie



77% DES PERSONNES INTERROGÉES SE DECLARENT SATISFAITES

Connaissance du dispositif:

- Voisins / Amis: 30%
- Bouche à oreille: 23%
- Mairie / info municipale: 22%

Information complémentaire:

ADEME – Aéroport - Mairie

Dossiers:

- Faciles à se procurer: 93%
- Faciles à compléter: 83%

Diagnostic:

Aucune difficulté dans 81% des cas

Devis:

- Pas de difficulté: 68% des cas
- Au moins 3 devis demandés: 39% des cas

Délai d'attente:

41% considèrent le délai trop long

Base : riverains éligibles réglementairement

Source: Face à face

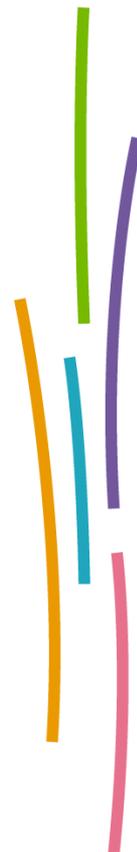
27% des riverains d'aéroports n'ont pas fait de travaux d'insonorisation: pourquoi?

- **Raisons financières**
- **Complexité des démarches**
- **Importance des délais**
- **Manque d'aide pour monter le dossier**
- **Manque d'information**



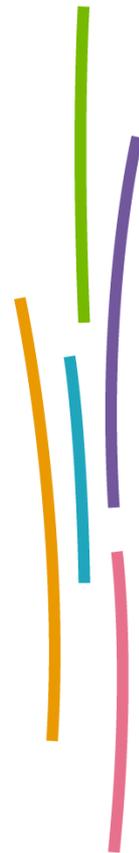
COMMENT AMELIORER LE DISPOSITIF?

- Informer les riverains « éligibles » par courrier
- Informer les riverains par la mairie
- Augmenter les subventions
- Aider dans les démarches
- Simplifier la démarche
- Supprimer l'avance



QUELS CONSEILS POUR LES DEMARCHES?

- Être patient
- Bien se renseigner
- Ne pas hésiter à entreprendre les démarches
- Être rigoureux dans les papiers



DES RESULTATS TRES SATISFAISANTS

- **96% satisfaits du résultat des travaux d'insonorisation**
- **91% satisfaits du confort acoustique**
- **72% évoquent des économies d'énergies**
- **83% considèrent que la valeur de leur bien a augmenté**

